

« Iridologie, homéopathie, naturopathie et troubles métaboliques »



Depuis la sortie de notre formation en Naturopathie il y a quelques années, vous avez été nombreux à nous demander de développer certains sujets liés à ce cours en ligne. C'est pourquoi Formalis a réuni son équipe d'experts pour vous créer un pack de trois modules supplémentaires. Trois thèmes complémentaires à votre formation :

Iridologie

Ce module abordera la compréhension anatomique de l'iris, le relevé d'indices, de tendances physiologiques et enfin la mise en place d'un déroulement de bilan.

Troubles métaboliques

Votre formation naturopathie vous a présenté les différentes perturbations organiques et tout ce qui est intéressant de proposer pour accompagner la personne atteinte de ces troubles. Dans ce module, nous allons évoquer des notions complémentaires en nous attachant à la compréhension de pathologies bien particulières : les maladies métaboliques.

Homéopathie

Document actualisé le 01/03/2023



À travers ce dossier, nous verrons comment l'homéopathie est perçue dans le monde, notamment en France. Nous verrons également les maux traités par cette technique vieille de trois siècles.

Public :

Tout public

Prérequis :

Aucun

Durée de formation :

45 heures

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez vous rendre sur le site : <https://elearningformalis.fr> ou nous contacter par email : equipepedagogique@elearningformalis.fr

Objectifs :

Maîtriser les notions fondamentales de la remise en iridologie, homéopathie et troubles métaboliques

Moyen et modalité :

FOAD

Alternance de théorie et de cas pratiques

À l'issue de la période de formation le stagiaire se verra remettre son relevé de connexion certifié par le centre de formation pour contre-signature.

Document actualisé le 01/03/2023

Moyens Techniques :

3 modules au format PDF

3 fichiers audio au format mp3

Notre support qui est là pour répondre à toutes vos questions

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et un accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour pallier des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

QCM

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 24 heures entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à FORMALIS sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Document actualisé le 01/03/2023



Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH

Bastien GIESBERGER M'Ballo SECK

Contact mail uniquement

rhf-idf@agefiph.asso.fr

MDPH

MDPH 75 de Paris 69 rue de la Victoire 75009 Paris

0 805 800 909

contact@mdph.paris.fr

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Le Prix :

99 €

Contact :

MARIN JONES Harriet

equipepedagogique@elearningformalis.fr

+ 33 1 87 20 06 98

Document actualisé le 01/03/2023

«Iridologie, homéopathie, naturopathie et troubles métaboliques »

PROGRAMME DE FORMATION DÉTAILLÉ

Module 1 : Iridologie

Durée : 15 heures

Objectif : Maîtriser l'iridologie et mettre en place un déroulement de bilan

Chapitre 1 : L'iridologie, qu'est-ce que c'est?

Chapitre 2 : Histoire de l'iridologie

Chapitre 3 : Étude anatomique de l'iris

Chapitre 4 : Les différents diathèses

Chapitre 5 : Déroulement d'un bilan iridologique

...

Évaluation module 1

Module 2 : Naturopathie et troubles métaboliques

Durée : 15 heures

Objectif : Comprendre les maladies métaboliques

Chapitre 1 : Le trouble métabolique

Chapitre 2 : Zoom sur différentes pathologies métaboliques

...

Évaluation module 2

Module 3 : Homéopathie

Durée : 15 heures

Objectif : Apprendre comment est perçue l'homéopathie et connaître les maux qu'elle peut traiter

Chapitre 1 : Histoire de l'homéopathie

Chapitre 2 : Les maux courants traités par l'homéopathie

Chapitre 3 : Zoom sur l'aromathérapie

...

Évaluation module 3

ACCESSIBILITÉ

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de FORMALIS en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, FORMALIS a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de FORMALIS, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

Document actualisé le 01/03/2023



CGV disponibles sur ce lien :

<https://elearningformalis.fr/wp-content/uploads/2021/04/CGV-Formalis.pdf>

Document actualisé le 01/03/2023

FORMALIS 165 Quai de Valmy, 75010 - Paris – Siret : 50334974800031 – Enregistré sous le n°11755630075 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 5911C – TVA : FR10503349748 – RCS : Paris Paris B 503 349 748 – Capital : 45 000€ – Tel : + 33 1 87 20 06 98 – Email : equipepedagogique@elearningformalis.fr – Site internet : <https://elearningformalis.com/>